

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 598

13 avril 2007

SOMMAIRE

Actions Techniques S.A.	28699	Messageries du Livre S.à.r.l.	28686
Advanced Capital S.A.	28670	Mierscher Bäckerei	28684
Albatros-Trans Sàrl	28702	Monaco Luxury Hotel Management S.A.	28697
All Car Services S.A.	28700	Monaco Luxury Hotel Management S.à r.l.	28697
ancienne Alpine-Energie Luxembourg ...	28703	MPK Shop S.à r.l.	28689
AOL Participations II S.à r.l.	28699	MPK Shop S.à r.l.	28690
Arlington Investments (Luxembourg) S.à.r.l.	28688	Nashville S.à r.l.	28676
Arsaudi Benelux S.A.	28693	Navilux Schiffahrt S.à r.l.	28659
Association Internationale Sukyo Mahikari A.s.b.l.	28679	Night Polo Team S.à.r.l.	28688
Bastion International Luxembourg S.à r.l.	28682	Night Polo Team S.à.r.l.	28691
Belflux S.à.r.l.	28700	Pan European Ventures S.A.	28662
B-Fly 2 S.à r.l.	28671	Panev S.A.	28691
Bionatural S.A.	28699	Precis Interactive Language Learning S.à r.l.	28685
Campsite Investments S.à.r.l.	28680	Promotional Activity S.A.	28687
Colombo S.à r.l.	28660	RedGold Diversified	28704
Cyville S.A.	28701	Romsee S.A.	28687
Danske Bank International S.A.	28674	San Pieri S.A.	28686
E.A.P.V. Luxembourg S.A.	28692	Sif S.A.	28702
EB8 Germany II S.à r.l.	28663	Sipcam Financial Service S.A.	28688
Eurolottery GmbH	28698	South Project Innovative Management S.A.	28691
Finam Participations S.A.	28697	Technimobilière S.A.	28702
Fire Line Holding S.A.	28687	Technology Resources Group S.A.	28698
HCC Holding S.A.	28699	Telpro Communications (Luxembourg) S.A.	28686
I P drum Holding S.A.	28679	Tourlux A.G.	28658
Lunge S.A.	28688	Transports et Garage Presse S.à r.l.	28689
Lux Konzern S.à.r.l.	28698	Transports et Garage Presse S.à r.l.	28689
Meigerhorn Bulle S.à r.l.	28700	Trixy S.A.	28690
Meigerhorn Capital S.à r.l.	28694	TSI Holding S.A.	28695
Meigerhorn Capital S.à r.l.	28700		
Meigerhorn Properties S.à r.l.	28698		

Tourlux A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 120.690.

Im Jahre zwei tausend und sechs, den einundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit Amtssitz in Echternach,

versammelten sich in einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Gesellschaft TOURLUX A.G. mit Sitz zu L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg unter der Nummer B 120.690,

gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch den beurkundenden Notar am 4. Oktober 2006, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 2277 vom 6. Dezember 2006.

Den Vorsitz der Generalversammlung führt Herr Dieter Grozinger-De Rosnay, Jurist, mit Geschäftsadresse in L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix,

Er beruft zur Schriftführerin Frau Nadine Gaupp, Angestellte, mit Geschäftsadresse in L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix,

und zur Stimmenzählerin Frau Céline Monacelli, Angestellte, mit Geschäftsadresse in L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Diesem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Aktionäre bei, welche Liste von den Aktionären, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Sämtliche Aktionäre, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, sind selbst anwesend oder durch Bevollmächtigte vertreten und hatten im Voraus Kenntnis von der Tagesordnung. Schlussfolgernd konnte von der Erfordernis der Einberufung abgesehen werden und ist die gegenwärtige Versammlung rechtsgültig im Einklang mit Artikel 17 der Satzung zusammengetreten.

III.- Die Tagesordnung der Generalversammlung betrifft folgende Punkte:

1.- Abänderung und Neufassung des ersten Absatzes des Artikels 13 der Satzung wie folgt:

Art. 13. (Absatz 1). Die Gesellschaft wird unter allen Umständen durch die einzelne Unterschrift des Vorsitzenden des Verwaltungsrates oder der gemeinsamen Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder eines Verwaltungsratsmitgliedes mit derjenigen des Generaldirektors vertreten und verpflichtet.

2.- Ernennung eines Generaldirektors.

Als dann wurden nach Erläuterung der Tagesordnungspunkte einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt einstimmig die entsprechende Abänderung des ersten Absatzes von Artikel 13 der Satzung, um diesem folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 13. (Absatz 1). Die Gesellschaft wird unter allen Umständen durch die einzelne Unterschrift des Vorsitzenden des Verwaltungsrates oder der gemeinsamen Unterschrift von zwei weiteren Verwaltungsratsmitgliedern oder eines Verwaltungsratsmitgliedes mit derjenigen des Generaldirektors vertreten und verpflichtet.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt einstimmig die Ernennung von: Herrn Marc Hely, Finanzdirektor, wohnhaft in F-29170 Fouesnant, 17, Résidence des Dunes zum Generaldirektor der Gesellschaft.

Seine Amtsdauer endet nach der ordentlichen jährlichen Versammlung der Aktionäre des Jahres 2010.

Nach Erschöpfung der Tagesordnung, wurde die ausserordentliche Generalversammlung geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Mitglieder der Versammlung, dem unterzeichneten Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Grozinger-De Rosnay, N. Gaupp, C. Monacelli, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 22 décembre 2006, vol. 362, fol. 99, case 2. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 12. Januar 2007.

H. Beck.

Référence de publication: 2007028478/201/55.

(070022857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Navilux Schifffahrt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 74, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 101.065.

Im Jahre zweitausendsieben, am siebten Februar.

Vor der unterzeichnenden Notarin Blanche Moutrier, mit Amtssitz in Esch/Alzette.

Ist erschienen:

Herr Martin Deymann, Kaufmann, wohnhaft in D-49733 Haren/Ems, Treidelweg 46.

Vorgenannter Komparent, erklärt dass er der alleinige Anteilseigner der Gesellschaft mit beschränkter Haftung NAVILUX SCHIFFFAHRT S.à r.l., mit Sitz in L-6633 Wasserbillig, 74, route de Luxembourg, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 101.065, ist.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Henri BECK, mit Amtssitz in Echternach, vom 2. Juni 2004, veröffentlicht im Memorial C Nummer 771 vom 27. Juli 2004.

Sodann ersuchte der Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, die amtierende Notarin, folgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Der Gesellschafter bittet die amtierende Notarin, folgende Anteilsabtretung zu beurkunden:

Abtretung von fünfzig (50) Anteilen aufgrund einer Anteilsabtretung von Gesellschaftsanteilen unter Privatschrift aufgenommen am 7. Februar 2007, welche gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt, um mit derselben enregistriert zu werden, zum Kaufpreis von einem Euro (EUR 1,-) durch Herrn Ernst Joachim Gerhardt, Kaufmann, wohnhaft D-32427 Minden, Rügenweg 13, an die dies annehmenden Gesellschafter, Herrn Martin Deymann, vorbenannt, welche die gegenwärtigen Abtretung annimmt.

Der Anteilseigner bekennt den Kaufpreis der Anteile vor Unterzeichnung der gegenwärtigen Urkunde und in Abwesenheit der amtierenden Notarin gemäss der beiliegenden Vereinbarungen gezahlt zu haben.

Der Anteilseigner tritt ab sofort in den Besitz und Genuss der ihm übertragenen Anteile und ist ab sofort in die Rechte und Pflichten des vorherigen Eigners eingesetzt.

Alsdann tritt gegenwärtiger Urkunde bei Herr Ralph Van Beek, Schifffahrtskaufmann, wohnhaft in D-54311 Trierweiler, Im Flürchen 6a,

welcher erklärt, handelnd in seiner Eigenschaft als alleiniger Geschäftsführer der NAVILUX SCHIFFFAHRT S.à r.l.,

der Abtretung der Anteile der Gesellschaft im Namen des Gesellschafters zuzustimmen und diese im Namen der Gesellschaft anzunehmen und sie derselben gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches als gültig zugestellt zu betrachten.

Zweiter Beschluss

Durch die vorhergehenden Beschlüsse, ist Artikel sechs (6) der Satzung wie folgt zu lesen:

« **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in einhundert (100) Anteile mit einem Nominalwert von je einhundert fünfundzwanzig euro (EUR 125,-).

Die Geschäftsanteile wurden integral gezeichnet durch den alleinigen Gesellschafter Herr Martin Deymann, Kaufmann, wohnhaft in D-49733 Haren/Ems, Treidelweg 46.»

Bescheinigung

Die unterzeichnende Notarin bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 erfüllt sind.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft auf Grund vorliegender Urkunde entstehen, gehen zu Lasten der Gesellschaft.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, die Versammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Esch/Alzette, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden, hat der Komparent zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Deymann, R. Van Beek, B. Moutrier.

Enregistré à Esch/Alzette, le 8 février 2007, Relation: EAC/2007/599. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 février 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007028595/272/55.

(070023178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Colombo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 600.000,00.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 112.725.

In the year two thousand and six on the twenty-fourth of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the partners of COLOMBO S.à r.l., a limited liability company having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under number B 112.725, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, public notary residing in Luxembourg on December 1, 2005, published in the Mémorial C number 541 dated 15 March, 2006.

The Articles of Incorporation of said Company have been amended by a deed of M^e Joseph Elvinger prenamed, dated 27 December 2005.

The meeting was presided by Mrs Arlette Siebenaler, employee in Mersch.

The chairman appointed as secretary Patrick Van Hees, employee in Mersch.

The meeting elected as scrutineer Annick Braquet, employee in Mersch.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The partners present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list that all the sixteen thousand and eight hundred (16,800) shares representing the whole corporate capital of four hundred twenty thousand Euro (420,000.- EUR) are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been informed before the meeting.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred eighty thousand Euro (EUR 180,000.-) so as to raise it from its present amount of four hundred twenty thousand Euro (EUR 420,000.-) to six hundred thousand Euro (EUR 600,000.-), by the creation and the issue of seven thousand two hundred new shares (7,200) with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares, together with a total share premium of one million forty-one thousand nine hundred forty-eight Euro and ninety-four cents (EUR 1,041,948.94).

2) Subscription and payment in cash of the new shares by the existing partners of the Company.

3) Amendment of Article 6 of the articles of incorporation so as to reflect the proposed capital increase.

After the following was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the corporate capital of the Company by an amount of one hundred eighty thousand Euro (EUR 180,000.-) so as to raise it from its present amount of four hundred twenty thousand Euro (EUR 420,000.-) to six hundred thousand Euro (EUR 600,000.-), by the creation and the issue of seven thousand two hundred new shares (7,200) with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares, together with a total share premium of one million forty-one thousand nine hundred forty-eight Euro and ninety-four cents (EUR 1,041,948.94).

Subscription and Payment

The seven thousand two hundred (7,200) new shares are subscribed and fully paid-up as follows:

MSREF V LORENZO HOLDING S.à.r.l., a limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under number B 112.722, subscribes to four thousand six hundred and eighty (4,680) new shares together with an issue premium of six hundred seventy-seven thousand two hundred sixty-six Euro and eighty-one cents (EUR 677,266.81) by a contribution in cash of an aggregate amount of seven hundred ninety-four thousand two hundred sixty-six Euro and eighty-one cents (EUR 794,266.81).

PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A, a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at Via Negri 10, 20126, Milan, Italy subscribes to two thousand five hundred and twenty (2,520) new shares together with an

issue premium of three hundred sixty-four thousand six hundred eighty-two Euro and thirteen cents (EUR 364,682.13) by a contribution in cash of an aggregate amount of four hundred twenty-seven thousand six hundred eighty-two Euro and thirteen cents (EUR 427,682.13).

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, Article 6 of the articles of incorporation is amended and now read as follows:

« **Art. 6.** The capital is set at six hundred thousand Euro (EUR 600,000.-) divided into twenty-four thousand (24,000) shares having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at fifteen thousand Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-quatre mars.

Par-devant Maître Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société COLOMBO S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social au 9, rue Schiller. L-2519 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 112.725, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 1^{er} décembre 2005, publié au Mémorial C numéro 541 du 15 mars 2006.

Les Statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par-devant M^e Joseph Elvinger prénommé en date du 27 décembre 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Arlette Siebenaler, employée privée à Mersch.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, employé privé à Mersch.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Annick Braquet, employée privée à Mersch.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les associés présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que les seize mille huit cents (16.800) parts sociales représentant la totalité de capital social de quatre cent vingt mille euros (EUR 420.000,-) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été informés avant l'assemblée.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social d'un montant de cent quatre-vingt mille euros (EUR 180.000,-) afin de le porter de son montant actuel de quatre cent vingt mille euros (EUR 420.000,-) à six cent mille euros (EUR 600.000,-) par la création et l'émission de sept mille deux cents (7.200) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, et d'une prime d'émission d'un montant total d'un million quarante et un mille neuf cent quarante-huit euros et quatre-vingt-quatorze centimes (EUR 1.041.948,94).

2) Souscription et libération des sept mille deux cents (7.200) nouvelles parts sociales par les associés de la Société.

3) Modification de l'Article 6 des statuts afin de refléter cette augmentation de capital.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de cent quatre-vingt mille euros (EUR 180.000,-) afin de le porter de son montant actuel de quatre cent vingt mille euros (EUR 420.000,-) à six cent mille euros

(EUR 600.000,-) par la création et l'émission de sept mille deux cents (7.200) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, et d'une prime d'émission d'un montant total d'un million quarante et un mille neuf cent quarante-huit euros et quatre-vingt-quatorze centimes (EUR 1.041.948,94).

Souscription et Paiement

Les sept mille deux cents (7.200) nouvelles parts sociales sont souscrites et entièrement libérées comme suit:

(A) MSREF V LORENZO HOLDING S.à.r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 112.722, souscrit à quatre mille six cent quatre-vingts (4.680) parts nouvelles avec une prime d'émission de six cent soixante-dix-sept mille deux cent soixante-six euros et quatre-vingt-un centimes (EUR 677.266,81), par un apport en numéraire d'un montant global de sept cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent soixante-six euros et quatre-vingt-un centimes (EUR 794.266,81); et

(B) PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A, une société régie par les lois de la République d'Italie, avec siège social à Via Negri 10, 20126, Milan, Italie souscrit à deux mille cinq cent vingt (2.520) parts nouvelles avec une prime d'émission de trois cent soixante-quatre mille six cent quatre-vingt-deux euros et treize centimes (EUR 364.682,13), par un apport en numéraire d'un montant global de quatre cent vingt-sept mille six cent quatre-vingt-deux euros et treize centimes (EUR 427.682,13).

Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente, l'Article 6 des statuts est modifié et est libellé comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de six cent mille euros (EUR 600.000,-) divisé en vingt-quatre mille (24.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. »

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont évalués à quinze mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 avril 2006, vol. 436, fol. 15, case 7. — Reçu 12.219,49 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 avril 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007027514/242/145.

(070021818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2007.

Pan European Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 38.052.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 janvier 2007

1. L'Assemblée nomme Monsieur Peter van Opstal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, administrateur de classe A. Son mandat se terminera lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

2. L'Assemblée nomme Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, administrateur de classe B. Son mandat se terminera lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 22 janvier 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007029113/655/20.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08755. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(070022952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

EB8 Germany II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.113.

—
STATUTES

In the year two thousand six, on the twenty-first of December.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- EB8 FUND S.à r.l., a private limited liability company organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), in process of registration at the register of commerce and companies of Luxembourg (EB8 FUND).

Hereby represented by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing professionally in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy established under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Art. 1. Corporate form. There is formed a private limited liability company («société à responsabilité limitée») which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 and 11.2 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. Corporate object. The Company's object is to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the «Connected Companies»).

For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian of other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

The Company may in particular enter into the following transactions:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the private issue of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity, instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) of by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfill its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination EB8 GERMANY II S.à r.l.

Art. 5. Registered office. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 - Subscribed and paid up capital

The Company's corporate capital is fixed at 12,500.- EUR (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares («parts sociales») of 25.- EUR (twenty-five Euro) each, all fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company («société unipersonnelle») in the meaning of Article 179 (2) of the Law; In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Modification of share capital

The corporate capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with Article 8 of these Articles and within the limits provided for by Article 199 of the Law.

6.3 - Profit participation

Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

6.4 - Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of shares

In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of Article 189 and 190 of the Law. Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

6.6 - Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with Article 185 of the Law.

Art. 7. Management.

7.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. The manager(s) need not to be shareholder(s). If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The manager(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders and may be revoked ad nutum by the same.

7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.3 - Representation and signatory power

Subject to the provisions of Article 7.3 §2 below, in dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any manager or by the joint or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers in the limits of such power.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman and the secretary, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a simple majority of managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

7.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 8. General shareholders' meeting. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 9. Annual general shareholders' meeting. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the third Monday of May at 5.00 p.m.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

Art. 10. Audit. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 11. Fiscal year - Annual accounts.

11.1 - Fiscal year

The Company's fiscal year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

11.2 - Annual accounts

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor (s) set-up in accordance with Article 200.

Art. 12. Distribution of profits. The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 14. Reference to the law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitional dispositions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31 st December 2007.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the entire share capital as follows:

Subscribers	Number of shares	Subscribed amount (in EUR)	% of share capital	Paid-up capital
EB8 FUND S.à r.l.	500	12,500.-	100%	100%
Total	500	12,500.-	100%	100%

All the shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand Euro.

Resolutions of the shareholders

1. The Company will be administered by a board of managers composed by two managers appointed for an unlimited period:

- Marc Torbick, born on 24 February 1977 at Thionville (France), with his professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg); and

- Mark Geoffrey Ross Dunstan, born on 11 February 1962 at Melbourne (Australia), with his professional address at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2. The registered office of the Company shall be established at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg), on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

- EB8 FUND S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en cours d'enregistrement au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg (EB8 FUND).

Ici représentée par M. Patrick Van Hees, juriste, demeurant professionnellement à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg) en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 11.2, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet social. La Société a pour objet l'acquisition ou la vente ou tout autre acte de disposition, et la détention, directe ou indirecte, de tout intérêt dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les «Sociétés Apparentées»).

Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlée par, ou est sous le contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou partie substantielle du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit par de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toute forme de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission privée de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tout instrument de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toute garantie, fournir tout gages ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité bancaire.

La Société peut réaliser toute opération légale, commerciale, technique ou financière et en général toute opération nécessaire et utile à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré-décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination: EB8 GERMANY II S.à r.l.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 - Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 - Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 - Indivisibilité des parts sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 - Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

6.6 - Enregistrement de parts sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Management.

7.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s). Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés et est/sont révocable(s) ad nutum.

7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.3 - Représentation et pouvoir de signature

Sous réserve du respect des termes de l'alinéa 2 du présent article 7.3, dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un des gérants ou par la signature simple ou conjointe de toutes personnes à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.4 - Président, vice-président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposées dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance. Une telle approbation pourra tenir en un ou plusieurs documents séparés.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par «conference call» via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

7.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contractent) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité en nombre d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés. Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le troisième lundi du mois de mai à 17.00 heures.

Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 10. Vérification des comptes. Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels.

11.1 - L'exercice social

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

11.2 - Les comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la loi. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social débutera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2007.

Souscription

Les statuts ainsi établis, les parties comparantes déclarent souscrire l'entièreté du capital social comme suit:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Montant souscrit (en EUR)	% de capital social	Capital libéré
EB8 FUND S.à r.l.	500	12.500,-	100%	100%
Total	500	12.500,-	100%	100%

Toutes les parts ont été intégralement (100%) libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution sont estimés à environ deux mille euros.

Résolution des associés

1. La Société est administrée par un conseil de gérance composé de deux gérants nommés pour une période indéterminée:

- Marc Torbick, né le 24 février 1977 à Thionville (France), ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Mark Geoffrey Ross Dunstan, né le 11 février 1962 à Melbourne (Australie), ayant son adresse professionnelle au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2. Le siège social de la Société est établi à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 janvier 2007, vol. 440, fol. 55, case 3. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 janvier 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007027549/242/416.

(070021890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2007.

Advanced Capital S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 76.867.

—
DISSOLUTION

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue en date du 29 décembre 2006

Réquisition concernant la 3^{ème} Assemblée Générale des actionnaires tenue dans le cadre de la liquidation de la société ADVANCED CAPITAL S.A. (en liquidation)

3^{ème} résolution

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société ADVANCED CAPITAL S.A. (en liquidation) qui cessera d'exister.

L'Assemblée décide que les documents sociaux seront conservés, au minimum pendant 5 années, au siège social de la société, à savoir au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2007.

Pour *ADVANCED CAPITAL S.A.*

FIDALUX S.A.

R. Thillens

Le liquidateur

Référence de publication: 2007028475/565/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02320. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070023274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

B-Fly 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 712.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 121.593.

In the year two thousand six, on the fourteenth day of December,

Before, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

B-FLY 1 S.à r.l., a Luxembourg «société à responsabilité limitée» with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Registry of Commerce and Companies under the number B 121.594 and incorporated by deed of Maître Paul Bettingen of 14 November 2006, not yet published in the Memorial C;

hereby represented by Christophe Boucherie, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 13 2006.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole shareholder of B-FLY 2 S.à r.l., a Luxembourg «société à responsabilité limitée» with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Registry of Commerce and Companies under the number B 121.593 and incorporated by deed of Maître Paul Bettingen of 14 November 2006, not yet published in the Memorial C (the «Company»). The articles of incorporation of the Company (the «Articles of Incorporation») have not yet been amended.

The meeting is opened at

III. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To increase the subscribed share capital of the Company by an amount of six hundred and ninety-nine thousand five hundred euros (EUR 699,500.-) to raise it from its current amount of twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) to seven hundred and twelve thousand euros (EUR 712,000.-).

2 To issue twenty-seven thousand nine hundred and eighty (27,980) new shares (the «Shares») with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each to be fully subscribed and paid up and having the same rights and privileges as those attached to the existing shares in accordance with the Articles of Incorporation.

3 To accept the subscription and payment in cash of the new shares, each at the nominal value by the sole shareholder of the Company: B-FLY 1 S.à r.l.

4 To amend the English version of the Articles of Incorporation by replacing the term «Partner» (or «Partners») by the term «Shareholder» (or «Shareholders»).

5 To amend article 5 of the Articles of Incorporation, in order to reflect the resolutions to be adopted under the above items.

6 Miscellaneous.

Has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of six hundred and ninety-nine thousand five hundred euro (EUR 699,500.-) to raise it from its current amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) divided in five hundred (500) shares each with a nominal value of twenty-five euro (EUR

25.-) to seven hundred and twelve thousand euro (EUR 712,000.-) divided into twenty-eight thousand four hundred and eighty (28,480) shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-).

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to issue twenty-seven thousand nine hundred and eighty (27,980) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each to be fully subscribed and paid up and having the same rights and privileges as those attached to the existing shares in accordance with the Articles of Incorporation.

Subscription

There now appeared Christophe Boucherie, Lawyer, residing in Luxembourg, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of:

B-FLY 1 S.à r.l., a Luxembourg «société à responsabilité limitée» with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Registry of Commerce and Companies under the number B 121.594 and incorporated by deed of Maître Paul Bettingen of 14 November 2006, not yet published in the Memorial C, (the «Subscriber») by virtue of the above referred proxy. The person hereabove appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber, for twenty-seven thousand nine hundred and eighty (27,980) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to make payment in full for such new shares by a contribution in cash in a total amount of six hundred and ninety-nine thousand five hundred euro (EUR 699,500.-).

The Sole Shareholder represented as above stated recognised that each new share issued has been entirely paid up in cash and that the Company had at its disposal the amount of six hundred and ninety-nine thousand five hundred euro (EUR 699,500.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement. Thereupon the Sole Shareholder resolved to accept the said subscription and payment by the Subscriber and to allot the new shares to the Subscriber.

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the English version of the Articles of Incorporation by replacing the term «Partner» (or «Partners») by the term Shareholder (or «Shareholders»).

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 5 of the Articles of Incorporation which shall forthwith read as follows:

« **Art. 5. Capital.** The share capital of the Company is set at EUR seven hundred and twelve thousand euro (EUR 712,000.-) represented by twenty-eight thousand four hundred and eighty (28,480) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro), each fully paid-up.

The share capital of the Company may be reduced or increased by a resolution of the general meeting of shareholder (s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.»

Costs and expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at 10,000.- euro. Nothing else being on the Agenda, the meeting was closed at

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatorze décembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

B-FLY 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.594, et constituée suivant acte de Maître Paul Bettingen en date du 14 novembre 2006,- non encore publié au Mémorial C (la «Société»);

représentée aux fins des présentes par Christophe Boucherie, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 13 décembre 2006.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

II. Le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit: Le comparant est l'associé unique de la société B-FLY 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.593 et constituée suivant acte de Maître Paul Bettingen en date du 14 novembre 2006, non encore publié au Mémorial C (la «Société»). Les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont encore jamais été modifiés.

La séance est ouverte à

III. Le comparant, représentée comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement informé des décisions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social souscrit de la Société à concurrence de six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent euros (699.500,- EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à sept cent douze mille euros (712.000,- EUR).

2. Émission de vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt (27.980) nouvelles parts sociales (les «Parts sociales»), ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), devant être entièrement souscrites et libérées et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes en conformité avec les Statuts.

3. Acceptation de la souscription et du paiement intégral en numéraire de chaque nouvelle part sociale à la valeur nominale par l'associé unique de la Société: B-FLY 1 S.à r.l.

4. Modification de la version anglaise des Statuts par le remplacement du terme «Partner» (ou «Partners») par le terme «Shareholder» (ou «Shareholders») dans leur version anglaise.

5. Modification de l'article 5 des Statuts pour refléter les résolutions devant être adoptées sur base des points ci-dessus.

6. Divers.

A requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents euros (699.500,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cent (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à sept cent douze mille euros (712.000,- EUR) divisé en vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt (28.480) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Seconde résolution

L'Associé Unique décide d'émettre vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt (27.980) nouvelles parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), devant être entièrement souscrites et libérées et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes en conformité avec les statuts de la Société.

Souscription

A comparu Christophe Boucherie, avocat, résidant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de:

B-FLY 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.594, et constituée suivant acte du notaire Paul Bettingen le 14 novembre 2006, non encore publié au Mémorial C (le «Souscripteur»), représentée par la procuration susmentionnée.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur, vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt (27.980) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), et libérer entièrement chacune de ces parts sociales nouvelles par un apport en numéraire d'un montant total de six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents euros (699.500,- EUR).

L'Associé Unique, représentée tel que mentionné ci-dessus a pris acte de ce que chaque nouvelle part sociale émise a été entièrement libérée par paiement en espèces et que la Société a à sa disposition le montant de six cent quatre-vingt dix-neuf mille cinq cents euros (699.500,- EUR), la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné.

Ensuite, l'Associé Unique a décidé d'accepter lesdits souscription et paiement par le Souscripteur et de lui attribuer les nouvelles parts sociales.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier la version anglaise des Statuts en remplaçant le terme «Partner» (ou «Partners») par le terme «Shareholder» (ou «Shareholders»)

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à EUR sept cent douze mille euros (712.000,- EUR), représenté par vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt (28.480) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros), chacune entièrement libérée.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associé(s) adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à heures.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ 10.000,- Euros.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Boucherie, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2006, vol. 30CS, fol. 92, case 7. — Reçu 6.995 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007027601/211/172.

(070022173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2007.

Danske Bank International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 14.101.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 janvier 2007

A partir du 30 janvier 2007 les fondés de pouvoir (A) de la banque sont les suivants:

- Monsieur Mogens Holm, Managing Director, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Torben Krag, Deputy General Manager, demeurant à Sandweiler
- Monsieur Robert Mikkelsen, Assistant General Manager, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Carsten Andersen, demeurant à Mamer
- Monsieur Ole Vittrup Andersen, demeurant à Heisdorf
- Monsieur Vagn Falkensten Andersen, demeurant à Ehnen
- Monsieur Johnny Bisgaard, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Jean Brandenburger, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Simon Christiansen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Peter Dyhr, demeurant à Helmsange
- Monsieur Klaus Ebert, demeurant à Mamer
- Monsieur Alvaro Gentili, demeurant à Howald
- Monsieur Søren Glente, demeurant à Bèrelange
- Monsieur Marc Goergen, demeurant à Machtum
- Monsieur Claus Høgh Hansen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Lars Mieritz Hansen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Nicolai William Hansen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Fredrik Holm, demeurant à Luxembourg
- Mademoiselle Berit Hyldal, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Christoffer Max Jensen, demeurant à Sandweiler
- Monsieur Jens Gahner Jørgensen, demeurant à Luxembourg
- Madame Lise Joergensen, demeurant à Luxembourg
- Madame Marianne Ris Kristensen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Jesper Larsen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Thomas Lund, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Per Øgaard Madsen, demeurant à Oberanven
- Monsieur Aage Meyer, demeurant à Luxembourg

- Madame Lisbeth Møller Nielsen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Søren Nilsson, demeurant à Luxembourg
- Madame Anna Nyren, demeurant à Luxembourg
- Madame Henriette Kühl Olufsen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Gérard Pardanaud, demeurant à Dommeldange
- Madame Connie Petersen, demeurant à Luxembourg
- Madame Mette Poulsen, demeurant à Hünsdorf
- Monsieur Hans-Erik Ribberholt, demeurant à Strassen
- Monsieur Henrik Skriver, demeurant à Alzingen
- Madame Kirsten Irene Westenfelder, demeurant à Luxembourg

et les fondés de pouvoir (B) de la banque sont les suivants:

- Mademoiselle Julie Abildgaard, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Paul Albrecht, demeurant à Dudelange
- Monsieur Christian Balle-Mortensen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Pascal Becker, demeurant à Steinheim
- Monsieur Johan Bjerregaard, demeurant à Mamer
- Monsieur Brian Lykke Bistrup, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Øyvind Bjornsen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Michael Blom, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Ulf Bonde, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Troels Brinch, demeurant à Luxembourg
- Madame Jeanette Christensen, demeurant à Niederanven
- Madame Anouk Dekoninck, demeurant à Chantemelle
- Madame Gitte Snild Fischbach, demeurant à Schiffflange
- Madame Linda Foges, demeurant à Luxembourg
- Mademoiselle Laurence Graff, demeurant à Ethe
- Monsieur Erik Herlev, demeurant à Strassen
- Monsieur Jesper Jensen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Lars Berg Jensen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Morten Berg Jensen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Steffen Richard Jensen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Christoph Jespersen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Martin Johansson, demeurant à Luxembourg
- Madame Bettina Kaas, demeurant à Mamer
- Madame Dorte Larsen, demeurant à Strassen
- Madame Anne Kaupang Leighton, demeurant à Steinsel
- Monsieur Per Linder, demeurant à Luxembourg
- Madame Corinne Mazzoli, demeurant à Tiercelet
- Madame Anne W. Meyer, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Mads Midtgaard, demeurant à Alzingen
- Madame Marguerite Mousel-Mayer, demeurant à Hellange
- Madame Ana Munnich, demeraunt à Bech
- Monsieur John Lovig Nielsen, demeurant à Luxembourg
- Madame Hanne Nowacki, demeurant à Crauthem
- Mademoiselle Anja Lucia Petersen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Nico Reding, demeurant à Kayl
- Madame Eva Dittler Rojkjaer, demeurant à Blaschette
- Monsieur Ib Rørmand, demeurant à Mamer
- Mademoiselle Nadia Salciccia, demeurant à Dudelange
- Mademoiselle Jennie Sandén, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Jesper Søberg, demeurant à Luxembourg
- Madame Ulla Skovlund Jørgensen, demeurant à Itzig
- Madame Majbrit Spliid, demeurant à Ernster

- Monsieur Henrik Stampe, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Carsten Stricker, demeurant à Bereldange
- Monsieur Jacob Vammen, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Wil van Riet, demeurant à Olm
- Monsieur Morten Runo Waaben, demeurant à Sandweiler
- Monsieur Anders Wagner, demeurant à Luxembourg
- Mademoiselle Louise Westlund, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Jesper Winding, demeurant à Luxembourg.

Monsieur Christoffer Max Jensen ne devra pas faire usage de sa signature en dehors de documents à signer en relation avec l'audit.

M. Holm
Managing Director

Référence de publication: 2007029157/222/103.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2007, réf. LSO-CB00919. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070022745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Nashville S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 121.581.

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth of November.

In front of Mr Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

MSREF IV MESSORIO S.à r.l, a société à responsabilité limitée incorporated under the law of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 121.258,

and

PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at Via Negri 10, 20123 Milano, Italy, registered with the Trade Register in Italy under number 02473170153,

All here, represented by Ms Laetitia Ambrosi, employee, with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, by virtue of two proxies given on November, 2006.

The said proxies, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxy holder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the sole shareholders of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of NASHVILLE S.à r.l. (hereafter «the Company»), with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed dated of November 7, 2006 of M^e Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of M^e André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association and which articles of association have been amended pursuant to a deed enacted on November 16, 2006 by M^e Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association.

II. The share capital of the Company is fixed at fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) represented by two thousand (2,000) shares of twenty five Euros (EUR 25.-) each.

III. The shareholders resolved to increase the Company's share capital by an amount of seventy-five thousand Euros (EUR 75,000.-), to raise it from its present amount of fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) to one hundred twenty-five thousand Euros (EUR 125,000.-) by creation and issue of three thousand (3,000) new shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, together with a total share premium of four million eight hundred eighty- two thousand five hundred Euro (EUR 4,882,500.-).

IV. MSREF IV MESSORIO S.à r.l. resolved to subscribe to two thousand one hundred forty (2,140) new shares with nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each together with a share premium of three million four hundred ninety-two thousand eight hundred sixty-three Euro (EUR 3,492,863.-), representing 71.5353% of the share capital of the Company after the share capital increase.

V. PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A. resolved to subscribe to eight hundred sixty (860) new shares with nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each together with a share premium of one million three hundred eighty-nine thousand six hundred thirty-seven Euro (EUR 1,389,637.-), representing 28.4647% of the share capital of the Company after the share capital increase.

Subscription - Paiement

MSREF IV MESSORIO S.à r.l. and PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., through their proxyholder, resolved to increase the Company's share capital by an amount of seventy-five thousand Euros (EUR 75,000.-), to raise it from its present amount of fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) to one hundred twenty-five thousand Euros (EUR 125,000.-) by creation and issue of three thousand (3,000) new shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

MSREF IV MESSORIO S.à r.l., through its proxyholder, declared to subscribe to two thousand one hundred forty (2,140) new shares with nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each and fully pay them up in the amount of fifty-three thousand five hundred Euros (EUR 53,500.-), together with a share premium of three million four hundred ninety-two thousand eight hundred sixty-three Euro (EUR 3,492,863.-), by contribution in cash.

PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., through its proxyholder, declared to subscribe to eight hundred sixty (860) new shares with nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each and fully pay them up in the amount of twenty-one thousand five hundred Euros (EUR 21,500.-), together with a share premium of one million three hundred eighty-nine thousand six hundred thirty-seven Euro (EUR 1,389,637.-), by contribution in cash.

Consequently, after the share capital increase, MSREF IV MESSORIO Sarl owns no. 3,577 shares with nominal value of Euro 25.- each, representing 71.5353% of the share capital of the Company, and PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A. owns no. 1,423 shares with a nominal value of Euro 25.- each, representing 28.4647% of the share capital of the Company. The total amount of four million nine hundred fifty-seven thousand five hundred Euros (EUR 4,957,500.-) is at the disposal of the company as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

VI. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The capital is set at one hundred twenty-five thousand Euros (EUR 125,000.-) divided into five thousand (5,000) shares with a par value of twenty five Euros (EUR 25.-) each.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated fifty-seven thousand Euros (EUR 57,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt neuf novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

MSREF IV MESSORIO S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie suivant les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.258,

et

PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., une société constituée et régie suivant les lois de l'Italie, ayant son siège social au Via Negri 10, 20123 Milan, Italie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Italie sous le numéro 02473170153,

Toutes ici représentées par Mademoiselle Laetitia Ambrosi, employée, avec adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en vertu de deux procurations données le novembre 2006.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de NASHVILLE S.a. r.l., (ci après «la Société»), ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg,

incorporée par acte du 7 novembre 2006 de M^e Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de M^e André-Jean-Joseph Schwachtgen, dont la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations est en cours, et dont les statuts ont été modifiés suivant un acte de M^e Henri Hellinckx, de résidence à Mersch du 16 novembre 2006, dont la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations est en cours.

II. Le capital social est fixé à cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) représenté par deux mille (2.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

III. Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de soixante-quinze mille Euros (EUR 75.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) à cent vingt cinq mille Euros (EUR 125.000,-) par la création et l'émission de trois mille (3.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ensemble avec une prime d'émission totale de quatre millions huit cent quatre-vingt-deux mille cinq cent Euros (EUR 4.882.500,-).

IV. MSREF IV MESSORIO S.à r.l. décide de souscrire à deux mille cent quarante (2.140) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, ensemble avec une prime d'émission de trois millions quatre cent quatre-vingt-douze mille huit cent soixante-trois Euros (EUR 3.492.863,-), représentant 71,5353% du capital de la Société après l'augmentation de capital.

V. PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., décide de souscrire à huit cent soixante (860) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, ensemble avec une prime d'émission d'un million trois cent quatre-vingt-neuf mille six cent trente-sept Euros (EUR 1.389.637,-), représentant 28,4647% du capital de la Société après l'augmentation de capital.

Intervention - Souscription - Libération

MSREF IV MESSORIO S.à r.l. et PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A. décident d'augmenter le capital social à concurrence de soixante-quinze mille Euros (EUR 75.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) à cent vingt cinq mille Euros (EUR 125.000,-) par la création et l'émission de trois mille (3.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

MSREF IV MESSORIO S.à r.l., par son mandataire, déclare souscrire à deux mille cent quarante (2.140) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune et les libérer intégralement du montant de cinquante-trois mille cinq cent Euros (EUR 53.500,-), avec une prime d'émission de trois millions quatre cent quatre-vingt-douze mille huit cent soixante-trois Euros (EUR 3.492.863,-), par un apport en espèces.

PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., par son mandataire, déclare souscrire à huit cent soixante (860) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune et les libérer intégralement du montant de vingt-et-un mille cinq cent Euros (EUR 21.500,-), avec une prime d'émission d'un million trois cent quatre-vingt-neuf mille six cent trente-sept Euros (EUR 1.389.637,-), par un apport en espèces.

Ainsi après l'augmentation de capital, MSREF IV MESSORIO Sarl détient 3.577 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- Euros chacune, représentant 71,5353% du capital social de la Société et PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A. détient 1.423 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- Euros chacune, représentant 28,4647% du capital social de la Société. La somme totale de quatre millions neuf cent cinquante-sept mille cinq cent Euros (EUR 4.957.500,-) est à la disposition de la Société, comme l'atteste expressément le notaire susmentionné et ici présent.

VI. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille Euros (EUR 125.000,-) représenté cinq mille (5.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinquante-sept mille Euros (EUR 57.000,-)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: L. Ambrosi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006, vol. 156S, fol. 38, case 10. — Reçu 49.575 euros.

Le Receveur (signé): J. Müller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2006.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007027607/211/152.

(070022345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2007.

Association Internationale Sukyo Mahikari A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-7411 Ansembourg, 10, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg F 1.074.

Les statuts coordonnés de la société au 6 mai 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 8 février 2007.

M. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007029134/243/13.

(070022851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

I P drum Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 107.840.

DISSOLUTION

In the year two thousand and seven, on the eighteenth day of January.

Before us, Maître Emile Schlessler, notary public, residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Appeared:

Mr Oystein Kvarme, chief executive officer, residing in N-1367 Snaroya, Bruksveien 26,

represented here by Ms Christine Picco, private employee, residing professionally in L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle,

by virtue of a proxy given under private seal on 8 December 2006,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxyholder declared and requested the notary to state:

That the société anonyme holding I P drum HOLDING S.A., having its registered offices in L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number 107.840, was incorporated by deed of undersigned notary, on 29 April 2005, published in the «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C», number 934 on 23 September 2005, modified by deed of undersigned notary, on 21 December 2005, published in the «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C», number 697 on 5 April 2006.

That the subscribed capital of the société anonyme holding I P drum HOLDING S.A. is presently fifty thousand six hundred euros (EUR 50,600.00), represented by five thousand sixty (5,060) shares with a par value of ten euros (EUR 10.00) each.

That the mandator acquired all shares of the said company.

That the mandator declares explicitly to proceed with the dissolution of said company.

That the mandator appoints himself liquidator of the company and has taken over all assets, has paid off all known liabilities of the dissolved company and obliges himself to assume all the liabilities that could possibly still exist and are presently unknown.

That the mandator fully discharges the board of directors and statutory auditor for their mandate up to this date.

That the records and documents of the company will be kept for a period of five years in L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

That the mandator is authorised to void the shareholders' register.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read, the appearing person signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

A comparu:

Monsieur Oystein Kvarme, «chief executive officer», demeurant à N-1367 Snaroya, Bruksveien 26, ici représenté par Mademoiselle Christine Picco, employée privée, demeurant professionnellement à L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 8 décembre 2006,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ledit comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a déclaré et requis le notaire instrumentant de documenter:

Que la société anonyme holding I P drum HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 107.840, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 29 avril 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 934 du 23 septembre 2005, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 21 décembre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 697 du 5 avril 2006.

Que le capital social de la société anonyme holding I P drum HOLDING S.A., s'élève actuellement à cinquante mille six cents euros (EUR 50.600,00), représenté par cinq mille soixante (5.060) actions de dix euros (EUR 10,00) chacune.

Que son mandant est devenu successivement propriétaire de toutes les actions de la susdite société.

Que son mandant déclare expressément dissoudre ladite société.

Que son mandant se nomme liquidateur de la société et qu'il a repris tout l'actif, a réglé tout le passif connu de la société et s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et inconnu à ce jour.

Que son mandant donne entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction.

Que les livres et documents de la société seront déposés et conservés pendant cinq ans à L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

Que la mandataire est autorisée à faire annuler le registre des actionnaires.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate par les présentes qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; sur demande de ladite comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, la représentante du comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Picco, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, vol. 157S, fol. 52, case 2. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2007.

E. Schlessler.

Référence de publication: 2007027891/227/77.

(070022144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2007.

Campsite Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 78.520.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and six, on the twenty-second December.

Before Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

The company W.T.I.G. LIMITED, registered at the Companies Registry for England and Wales under number 1995577, with its registered office at UK-London, 5, Bourlet Close, United Kingdom,

here represented by Mr Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed ne varietur by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, acting in its capacity, declared and requested the notary to act:

I.- That the private limited company (société à responsabilité limitée) CAMPSITE INVESTMENTS S.à r.l., R.C.S. Luxembourg section B number 78.520, with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, was incorporated by deed of the undersigned notary, on October 23, 2000, published in the Mémorial C number 313 of April 27, 2001.

II.- That the capital of the company CAMPSITE INVESTMENTS S.à r.l., pre-named, presently amounts to twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III.- That the appearing party is the sole shareholder of the pre-named company CAMPSITE INVESTMENTS S.à r.l.

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the company CAMPSITE INVESTMENTS S.à r.l. which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party declares that it has taken over all assets and all liabilities of the said company.

VI.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the dissolved company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

VII.- That the liquidation of the company CAMPSITE INVESTMENTS S.à r.l. is completed and that the company is to be construed as definitely terminated.

VIII.- That full and entire discharge is granted to the manager for the performance of his mandate.

IX.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven hundred and fifty Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société W.T.I.G. LIMITED, enregistrée auprès du «Companies Registry for England and Wales» sous le numéro 1995577, avec siège social à GB-Londres, 5, Bourlet Close, Royaume-Uni,

représentée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société à responsabilité limitée CAMPSITE INVESTMENTS S.à r.l., R.C.S. Luxembourg section B numéro 78.520, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 23 octobre 2000, publié au Mémorial C numéro 313 du 27 avril 2001.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée CAMPSITE INVESTMENTS S.à r.l., pré-désignée, s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

III.- Que la comparante est l'associée unique de la prédite société CAMPSITE INVESTMENTS S.à r.l.

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société CAMPSITE INVESTMENTS S.à r.l., qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société CAMPSITE INVESTMENTS S.à r.l. est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée au gérant pour l'exécution de son mandat.

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société en raison des présentes sont évalués à la somme de sept cent cinquante euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 janvier 2007, vol. 540, fol. 54, case 5. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007027905/231/88.

(070022193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2007.

Bastion International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 107.496.

In the year two thousand six, on the twenty-ninth of December.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

The Company BASTION INTERNATIONAL FINANCE INC., a company incorporated under the laws of the Republic of Panama, with registered office at Elvira Méndez Street No. 10, Banco do Brasil Building, Panama, Republic of Panama, duly represented by Maître Eric Sublon, lawyer, residing professionally at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, by virtue of a proxy given under private seal given in Geneva on 27 December 2006 which after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Company BASTION INTERNATIONAL FINANCE INC., is the sole partner of BASTION INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg on 8 April 2005 according to a deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary public, residing in Luxembourg-Bonnevoie (Grand Duchy of Luxembourg), published in the Mémorial C number 861 dated 8 September 2005, having its registered office in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, and registered with the trade and companies register of Luxembourg under the number B 107.496, hereafter referred to as «the Company».

Such appearing party, represented as here-above stated, has requested the undersigned notary to state the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolved to increase the corporate capital of the Company so as to bring it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) represented by 125 (one hundred twenty-five) corporate units with a par value of EUR 100.- (one hundred Euros) each, to the amount of EUR 215,000.- (two hundred and fifteen thousand Euros) represented by the existing 125 (one hundred twenty-five) corporate units and by the issue of 2,025 (two thousand and twenty-five) new corporate units with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units.

Second resolution

The sole partner resolved to cause the Company to issue 2,025 (two thousand and twenty-five) new corporate units with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units.

Subscription and Payment

There now appeared Maître Eric Sublon, prenamed, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of the prenamed company BASTION INTERNATIONAL FINANCE INC. by virtue of the above mentioned power of attorney given on 27 December 2006.

The appearing person declared subscribing in the name and on behalf of the prenamed BASTION INTERNATIONAL FINANCE INC., 2,025 (two thousand and twenty-five) new corporate units with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units and to make payment in full for such new corporate units by a contribution in cash of an amount EUR 202,500.- (two hundred two thousand and five hundred Euros).

It resulted from a bank certificate that the amount of EUR 202,500.- (two hundred two thousand and five hundred Euros) is at the free disposal of the corporation.

Third resolution

The sole partner resolved to amend Article 5 of the Articles of Association of the Company so as to reflect the increase of the corporate capital of the Company resolved pursuant to the above resolutions.

Consequently, Article 5 of the Articles of Association of the Company was replaced by the following text:

«The subscribed capital is set at two hundred fifteen thousand Euros (EUR 215,000.-) represented by 2,150 (two thousand one hundred fifty) corporate units with a par value of one hundred Euros (EUR 100.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately three thousand three hundred Euros.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The present deed having been read and interpreted into a language known by the appearing person, acting as here above stated, known to the notary by surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed, with us, the notary, the original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La Société BASTION INTERNATIONAL FINANCE INC., une société régie par les lois de la République de Panama, ayant son siège social au 10, rue Elvira Mendez, Banco do Brasil Building, Panama, République de Panama,

dûment représentée par Maître Eric Sublon, avocat, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Genève, le 27 décembre 2006, qui après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise ensemble avec lui aux formalités d'enregistrement.

La Société BASTION INTERNATIONAL FINANCE INC., est l'associée unique de BASTION INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.à r.l., une société constituée sous les lois de Luxembourg le 8 avril 2005 par un acte de Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), publié au Mémorial C numéro 861 en date du 8 septembre 2005, ayant son siège social au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg et inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.496, dénommée ci-après «la Société».

La prédite comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales avec une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, à un montant de EUR 215.000,- (deux cent quinze mille euros) représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts existantes et par l'émission de 2.025 (deux mille vingt-cinq) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Deuxième résolution

L'associée unique a décidé d'autoriser l'émission par la Société de 2.025 (deux mille vingt-cinq) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Est alors intervenu Maître Eric Sublon, préqualifié, agissant comme mandataire de la société précitée BASTION INTERNATIONAL FINANCE INC., en vertu de la procuration mentionnée ci-dessus donnée le 27 décembre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de la précitée BASTION INTERNATIONAL FINANCE INC., 2.025 (deux mille vingt-cinq) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune,

ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes et libérer entièrement ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de EUR 202.500,- (deux cent deux mille cinq cents euros).

Il résulte d'un certificat de banque que le montant de EUR 202.500,- (deux cent deux mille cinq cents euros) est à la libre disposition de la société.

Troisième résolution

L'associée unique a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation du capital social de la Société conformément aux résolutions qui précèdent.

En conséquence, l'article 5 des Statuts de la société a été remplacé par le texte qui suit:

«Le capital social de la Société est fixé à deux cent quinze mille euros (EUR 215.000,-) divisé en 2.150 (deux mille cent cinquante) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société suite à la présente augmentation de capital, sont évalués à trois mille trois cents euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte a été lu et traduit dans une langue connue par le comparant, actant ici les décisions ci-dessus, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, le prédit comparant a signé avec nous, notaire, l'acte original.

Signé: E. Sublon, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 janvier 2007, vol. 540, fol. 67, case 2. — Reçu 2.025 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007027903/231/118.

(070022255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2007.

Mierscher Bäckerei, Société Anonyme.

Siège social: L-7590 Beringen, 45, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 39.363.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société anonyme SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE DE LA CENTRALE PAYSANNE LUXEMBOURGEOISE, en abrégé CEPAL, (numéro matricule: 1955 2200 082), ayant son siège social à L-7535 Mersch, 44, rue de la Gare (Agrocenter), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 13.879, ici représentée par:

Monsieur Marco Gaasch, président du conseil d'administration CEPAL, demeurant à Nothum, et

Monsieur Marc Fisch, vice-président du conseil d'administration CEPAL, demeurant à Calmus,

en vertu d'une procuration sous seing privé leur délivrée par le conseil d'administration en date du 27 décembre 2006.

La prédite procuration, signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a.- Que la société anonyme MIERSCHER BÄCKEREI, ayant son siège social à L-7590 Beringen-Mersch, 45, rue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 39.363, a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors de résidence à Luxembourg, en date du 9 janvier 1992, publié au Mémorial C numéro 293 du 3 juillet 1992

et que les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch, en date du 23 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 195 du 17 février 2004.

b.- Que le capital social est fixé à un million deux cent mille euros (1.200.000,- EUR), représenté par quarante-huit mille (48.000) actions de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, libérées à concurrence d'un million trois mille cent vingt-cinq euros (1.003.125,- EUR).

c.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la susdite société MIERSCHER BÄCKEREI.

d.- Que l'activité de la société ayant cessé et que la comparante prononce la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e.- Que la comparante, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la société.

f.- Qu'en cette qualité, elle requiert le notaire instrumentant d'acter qu'elle déclare avoir réglé tout le passif de la société dissoute et avoir transféré tous les actifs à son profit.

g.- Que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à ce jour.

h.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

i.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

j.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.

k.- Que partant, la liquidation de la société est achevée.

l.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins au siège social de la comparante à L-7535 Mersch, 44, rue de la Gare (Agrocenter).

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de neuf cents euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès qualités qu'il agit, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Gaasch, M. Fisch, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 janvier 2007, vol. 540, fol. 60, case 6. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007027909/231/58.

(070022188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2007.

Precis Interactive Language Learning S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5630 Mondorf-les-Bains, 28, avenue Dr. Klein.

R.C.S. Luxembourg B 102.073.

L'an deux mille sept, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Madame Judith Critchley-Wilson, professeur d'anglais, épouse Dominic Critchley, née à Londres/Grande-Bretagne, le 10 septembre 1968, demeurant à F-57480 Kerling les Sierck, 1, rue Principale,

agissant en sa qualité de seule associée de la société PRECIS INTERACTIVE LANGUAGE LEARNING S.à r.l., Société à responsabilité limitée, avec siège social à Ehlerange, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 juillet 2004, publié au Mémorial Recueil C n° 1013 du 12 octobre 2004, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte dressé par le notaire soussigné en date du 24 novembre 2005, publié au Mémorial Recueil C n° 524 du 11 mars 2006.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a requis le notaire soussigné d'acter sa décision de transférer le siège social de la société de L-4384 Ehlerange, Bâtiment MGM, Z.I. Z.A.R.E. vers L-5630 Mondorf-les-Bains, 28, avenue Dr. Klein.

En conséquence de cette décision la première phrase de l'article 4 des statuts se trouve modifié comme suit:

« **Art. 4. (1^{re} phrase).** Le siège social est établi à Mondorf-les-Bains.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présente acte.

Signé: J. Critchley-Wilson, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, vol. 157S, fol. 46, case 4. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2007.

J.-P. Hencks.

Référence de publication: 2007028421/216/29.

(070022860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Messageries du Livre S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.500.000,00.

Siège social: L-2411 Luxembourg, 5, rue Frédérique Guillaume Raiffeisen.

R.C.S. Luxembourg B 53.763.

Les déclarations au 31 décembre 2004 visées à l'article 70 b) et c) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007028617/1026/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2007, réf. LSO-CA00785. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070023285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Telpro Communications (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 113.242.

EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration du 7 février 2007 que:

- Le siège social est transféré du 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007028516/799/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02161. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070022701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

San Pieri S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 116.234.

EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration du 7 février 2007 que:

- Le siège social est transféré du 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007028519/799/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02160. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070022699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Promotional Activity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 77.289.

—
DISSOLUTION

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue en l'étude de M^e Bettingen, le 29 décembre 2006*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 29 décembre 2006, enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2007, Volume 157S, Folio 21, Case 11, que:

- l'assemblée a prononcé la clôture de la liquidation et a constaté que la société a définitivement cessé d'exister;
- l'assemblée décide que tous les documents et livres comptables de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour extrait délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 2 février 2007.

M^e P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007028532/202/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01642. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070022846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Romsee S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 116.233.

—
EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration du 7 février 2007 que:

- Le siège social est transféré du 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007028522/799/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02159. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070022698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Fire Line Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 107.127.

—
EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration du 7 février 2007 que:

- Le siège social est transféré du 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007028525/799/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02158. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070022696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Arlington Investments (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.053.

—
EXTRAITS

En date du 1^{er} août 2006 les actionnaires de MACQUARIE GOODMAN HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.à r.l., associé unique de la Société, ont décidé de transférer le siège social de l'associé du 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

En date du 12 septembre 2006, les actionnaires de MACQUARIE GOODMAN HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.à r.l., associé unique de la Société, ont décidé de modifier la dénomination sociale de l'associé en MG PROPERTY OPPORTUNITIES S.à.r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

D. Duffield

Mandataire

Référence de publication: 2007029089/6981/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03368. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070023044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Lunge S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 75.763.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Signatures

Le Liquidateur

Référence de publication: 2007028613/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02248. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070022666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Sipcam Financial Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 90.271.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007028610/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02354. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070022673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Night Polo Team S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 80.730.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2007.

Signatures

Le Gérant

Référence de publication: 2007028614/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2007, réf. LSO-CB01974. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070022655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Transports et Garage Presse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 72.000,00.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 15.484.

Les déclarations au 31 décembre 2004 visées à l'article 70 b) et c) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007028619/1026/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2007, réf. LSO-CA00786. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070023289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

MPK Shop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.000.000,00.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 54.532.

Les déclarations au 31 décembre 2005 visées à l'article 70 b) et c) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007028622/1026/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2007, réf. LSO-CA00780. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070023295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Transports et Garage Presse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 72.000,00.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 15.484.

Les déclarations au 31 décembre 2005 visées à l'article 70 b) et c) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007028623/1026/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2007, réf. LSO-CA00786. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070023296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Trixy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 86.350.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société DALECREST LIMITED, ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man),

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme TRIXY S.A., ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis, R.C.S. Luxembourg section B numéro 86.350, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 février 2002, publié au Mémorial C numéro 882 du 11 juin 2002, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 juin 2002, publié au Mémorial C numéro 1330 du 13 septembre 2002.

II.- Que le capital social de la société anonyme TRIXY S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

III.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme TRIXY S.A.

IV.- Qu'en tant qu'actionnaire unique sa mandante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société anonyme TRIXY S.A.

V.- Que sa mandante, en tant que liquidateur, déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à six cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M.-F. Ries-Bonani, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 janvier 2007, vol. 540, fol. 55, case 3. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007027912/231/45.

(070022354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2007.

MPK Shop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 3.000.000,00.**

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 54.532.

—
Les déclarations au 31 décembre 2004 visées à l'article 70 b) et c) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007028624/1026/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2007, réf. LSO-CA00780. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070023279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Panev S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 41.036.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 janvier 2007

1. L'Assemblée nomme Monsieur Peter van Opstal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, administrateur de classe A. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

2. L'Assemblée nomme Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, administrateur de classe B. Son mandat se terminera lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 22 janvier 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007029119/655/20.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08753. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070022951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

South Project Innovative Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 84.206.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 6 février 2007 que:

- Le siège social est transféré du 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

- Monsieur Benoit Sirot a démissionné en tant qu'administrateur de catégorie B

- Monsieur Natale Capula né à Villa S. Giovanni (Italie), le 1^{er} novembre 1961, demeurant professionnellement à 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg a été élu administrateur de catégorie B. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2012.

- Monsieur Olivier Dorier a démissionné de sa fonction de Commissaire.

- La société F.G.S. CONSULTING LLC, ayant son siège social à 520 S. 7th Street, Suite C Las Vegas, NV 89101 a été élu Commissaire. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mentions aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007028484/799/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02167. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070022714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Night Polo Team S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 80.730.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2007.

Signatures

Le gérant

Référence de publication: 2007028615/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2007, réf. LSO-CB02000. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070022657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

E.A.P.V. Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.899.396,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 82.445.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Daniel Fondu, employé privé, domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur George Michael Likierman, administrateur de société, demeurant à F-75006 Paris, 72, rue d'Assas, (France), en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter que:

1.- La société anonyme E.A.P.V. LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 82.445, (ci-après nommée la «Société»), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1176 du 17 décembre 2001.

2.- Le capital social de la Société est fixé à un million huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-seize euros (1.899.396,- EUR) représenté par neuf cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-huit (949.698) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune.

3.- Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, est propriétaire de toutes les actions de la Société.

4.- Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, a décidé de dissoudre et de liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité.

5.- Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

6.- Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, déclare avoir réglé tout le passif et avoir transféré tous les actifs à son profit.

7.- Qu'il est constaté que le comparant se trouve investi de tous les éléments actifs de la Société et qu'il répondra personnellement de tous le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle.

8.- Que la liquidation de la Société est achevée et que la Société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

9.- Que la décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de la Société pour l'exécution de leurs mandats.

10.- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant une durée de cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de cet acte, est dès lors évalué à huit cents euros.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Fondu, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 janvier 2007, vol. 540, fol. 60, case 9. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007027911/231/52.

(070022264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2007.

Arsaudi Benelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.146.

L'an deux mille six, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARSAUDI BENELUX S.A., ayant son siège social à L-4131 Esch-sur-Alzette, 25, avenue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 92.146, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 30 janvier 2003, publié au Mémorial C numéro 460 du 28 avril 2003,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 31 décembre 2004, publié au Mémorial C numéro 511 du 31 mai 2005,

ayant un capital social fixé à quarante mille deux cent soixante euros (40.260,- EUR) divisé en deux mille treize (2.013) actions d'une valeur nominale de vingt euros (20,- EUR) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Noëlle Regard, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Pascale Schmitt, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Maître Catherine Hornung, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de L-4131 Esch-sur-Alzette, 25, avenue de la Gare, à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, et modification afférente du premier alinéa de l'article deux des statuts.

2.- Divers.

Que cette assemblée a été convoquée par lettre recommandée en date du 11 décembre 2006, toutes les actions étant numérotées que sur un total de 2.013 actions, 1.703 actions sont représentées de sorte que la présente assemblée générale extraordinaire est valablement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-4131 Esch-sur-Alzette, 25, avenue de la Gare, à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article deux des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M.-N. Regard, P. Schmitt, C. Hornung, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 janvier 2007, vol. 540, fol. 55, case 8. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 février 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007028568/231/56.

(070023171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Meighorn Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 116.098.

In the year two thousand and seven, on the thirtieth day of January,

Before us Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

LDV MANAGEMENT II MEIGERHORN S.C.A., a partnership limited by shares (Société en commandite par actions), having its registered office at 5, boulevard le Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 115.978, here represented by Mrs Sylvie Lexa, companies director, residing professionally in Senningerberg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the attorney in fact of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, declaring to act in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of MEIGERHORN CAPITAL, S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 116.098 (the «Company»), incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg by deed of the undersigned notary dated on the 3rd day of April 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1305 of 6th day of July 2006, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

Resolutions

The sole partner decides to transfer the registered office of the company from L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire to 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg and to amend the first sentence of article 5 of the articles of incorporation as follows:

« **Art. 5. first sentence.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation are estimated at one thousand euros (EUR 1,000.-).

Declaration

The appearing party, represented as stated hereabove declared that the registered office of the Company is transferred with effect as of 1st January 2007.

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person represented as stated hereabove and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the attorney of the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente janvier,

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

LDV MANAGEMENT II MEIGERHORN S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 115.978, ici représentée par Madame Sylvie Lexa, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Senningerberg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, déclarant agir en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de MEIGERHORN CAPITAL, S.à r.l, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.098 (la «Société»), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte du notaire instrumentant en date du 3 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1305 en date du 6 juillet 2006, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Résolutions

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 5 des statuts comme suit:

« **Art. 5. première phrase.** Le siège social est établi dans la commune de Niederanven.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Déclaration

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare donner effet rétroactif au premier janvier 2007 audit transfert du siège social de la société.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante représentée comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Lexa, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2007, vol. 157S, fol. 71, case 9. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 février 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007028571/202/80.

(070023132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

TSI Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 71.995.

DISSOLUTION

In the year two thousand seven, on the twelfth day of January.

Before Maitre Henri Hellinckx, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Patrick Van Hees, jurist, residing professionally at Mersch, Luxembourg;

«the proxyholder»

acting as a special proxy of GOLD TALENT HOLDING LIMITED, a limited liability company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered seat at TRIDENT TRUST COMPANY (B.V.I.) LIMITED, Trident Chambers, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Companies of the British Virgin Islands under number 319338,

«the shareholder»

by virtue of a proxy under private seal given at Hong Kong on January 11, 2007, which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxyholder declared and requested the notary to act:

I.- That the «société anonyme», TSI HOLDING S.A., a limited liability company having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 71.995, has been incorporated by deed enacted on September 30, 1999.

II.- That the subscribed share capital of the société anonyme TSI HOLDING S.A. amounts currently to USD 8,300,000.-, represented by 83,000 shares with a nominal par value of USD 100.- each.

III.- That the shareholder declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of TSI HOLDING S.A.

IV.- That the management has set a financial situation at January 11, 2007, which shall remain here annexed.

V.- That the shareholder acquired all shares of the predesignated Company and that, as a sole shareholder, declares explicitly to proceed with the dissolution of the said Company.

VI.- That the shareholder GOLD TALENT HOLDING LIMITED named hereabove, acting as liquidator, takes over the wiping out of the known or unknown liabilities and commitments of the company, which must be terminated before any appropriation whatsoever of the assets to its own person as sole shareholder and that the liquidation of the Company will be terminated without prejudice as it assumes personally all its liabilities.

VII.- That the register of the shares of the dissolved Company has been cancelled.

VIII.- That the shareholder fully discharges all the administrators hereunder mentioned for their mandate up to January 12, 2007:

- Chee Chen Tung, residing professionally at 33/F, Harbour Centre, 25 Harbour Road, Wanchai, Hong Kong, China
- Nicholas David Sims, residing professionally at 33/F, Harbour Centre, 25 Harbour Road, Wanchai, Hong Kong, China
- Philip Yiu Wah Chow, residing professionally at 31/F, Harbour Centre, 25 Harbour Road, Wanchai, Hong Kong, China

IX.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at the registered office of GOLD TALENT HOLDING LIMITED, Trident Chambers, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, British Virgin Islands. Any third party having a stake in the matter may request any copies of relevant documents, by mail, fax, or any other suitable communication means, the costs being borne by GOLD TALENT HOLDING LIMITED.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Mersch, Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above-mentioned proxy-holder signed with us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence, le texte anglais fait foi:

L'an deux mille sept, le douze janvier.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant professionnellement à Mersch, Luxembourg;

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de GOLD TALENT HOLDING LIMITED, ayant son siège social chez TRIDENT TRUST COMPANY (B.V.I.), Trident Chambers, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, lies Vierges Britanniques, enregistré au Registre de Commerce aux lies Vierges Britanniques sous le numero 319338,

«l'actionnaire»

en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée à Hong-Kong le 11 janvier 2007, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme TSI HOLDING S.A., ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 71.995, a été constituée suivant acte reçu le 30 septembre 1999.

II.- Que le capital social de la société anonyme TSI HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à USD 8.300.000.-, représentés par 83.000 actions ayant chacune une valeur nominale de USD 100.-.

III.- Que l'actionnaire déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société TSI HOLDING S.A.

IV.- Que le conseil d'administration a arrêté une situation financière au 11 janvier 2007 qui restera ci-annexée.

V.- Que l'actionnaire est propriétaire de toutes les actions de la susdite société et, qu'en tant qu'actionnaire unique, il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

VI.- Que l'actionnaire unique, GOLD TALENT HOLDING LIMITED prédésigné, agissant en tant que liquidateur, prend à sa charge la liquidation du passif et les engagements financiers, connus ou inconnus, de la société, qui devra être terminée

avant toute appropriation de quelque manière que ce soit des actifs de la société en tant qu'actionnaire unique et que la liquidation de la société sera clôturée sans préjudice, du fait que l'actionnaire unique répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions de la société dissoute.

VIII. - Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 12 janvier 2007:

- Chee Chen Tung, avec adresse professionnelle au 33/F, Harbour Centre, 25 Harbour Road, Wanchai, Hong Kong, China

- Nicholas David Sims, avec adresse professionnelle au 33/F, Harbour Centre, 25 Harbour Road, Wanchai, Hong Kong, China

- Philip Yiu Wah Chow, avec adresse professionnelle au 31/F, Harbour Centre, 25 Harbour Road, Wanchai, Hong Kong, China

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de GOLD TALENT HOLDING LIMITED, Trident Chambers, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques. Toute personne tierce intéressée pourra se procurer une copie des documents souhaités par courrier, fax, ou tout autre moyen de communication approprié, le coût restant à la charge de GOLD TALENT HOLDING LIMITED.

Dont acte, passé à Mersch, Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 66, case 9. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 février 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007028663/242/104.

(070022823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Monaco Luxury Hotel Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Monaco Luxury Hotel Management S.A.).

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 118.489.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2007.

P. Frieders

Notaire

Référence de publication: 2007029186/212/13.

(070022780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Finam Participations S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 77.659.

Conformément à l'Article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de management conclue le 17 août 2000 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.

(anciennement ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.)

Luxembourg, R.C.S. B 15.302

Siège social: 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Et

FINAM PARTICIPATIONS S.A., Luxembourg, R.C.S. 77.659

Siège social: 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

La dénonciation de la convention de domiciliation susvisée sera effective au 27 août 2006.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007028528/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2007, réf. LSO-CB02095. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070023057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Lux Konzern S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 80.993.

—
Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 18 janvier 2007

- L'Associé Unique nommé Monsieur Peter van Opstal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, gérant de classe A de la société pour une durée indéterminée.

- L'Associé Unique nommé Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, gérant de classe B de la société pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 18 janvier 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007029121/655/20.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08757. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070022950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Technology Resources Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 11B, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 83.708.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2007.

E. Schlessner

Notaire

Référence de publication: 2007029200/227/12.

(070022762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Meigerhorn Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 117.988.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sennongerberg, le 8 février 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007029197/202/12.

(070023130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Eurolottery GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 114.449.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 février 2007.

Pour copie conforme
Pour la société
Pour Maître J. Seckler
Notaire
Par délégation
M. Goeres

Référence de publication: 2007029161/231/16.

(070023174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

HCC Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 95.666.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 20 décembre 2006, il a été résolu ce qui suit:

Eriksvägen 15 S-13940 Värmdö, Suède

1. De ré-élire Messieurs Patrik Christiansen et Mikael Holmberg, ainsi que Mme Nadine Gloesener, comme administrateurs du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale.

2. De ré-élire M. Gilles Wecker comme commissaire aux comptes de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale 2007.

Signé: M. Holmberg, N. Gloesener, G. Wecker.

At the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on December 20th, 2006 it has been resolved the following:

Eriksvägen 15 S-13940 Värmdö, Sweden

1 To re-elect Mr Patrik Christiansen and Mr Mikael Holmberg, as well as Mrs Nadine Gloesener, as directors of the board until the next annual general meeting.

2 To re-elect Mr Gilles Wecker as statutory auditor of the company until the next annual general meeting 2007.

Signed: M. Holmberg, N. Gloesener, G. Wecker.

Référence de publication: 2007029158/1369/23.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2006, réf. LSO-BX07133. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070022742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Actions Techniques S.A., Société Anonyme,

(anc. Bionatural S.A.).

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.962.

Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 18 janvier 2007, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 février 2007.

F. Kessler
Notaire

Référence de publication: 2007029156/219/15.

(070022767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

AOL Participations II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 72.729.

Statuts coordonnés suivant l'acte n^o 1920 du 15 décembre 2006 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Référence de publication: 2007029155/230/12.

(070023266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

All Car Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 34.943.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 avril 2006

- Monsieur Karl Louarn, demeurant 6, rue Pierre Weydert à Fentange est appelé aux fonctions d'administrateur de la société, pour une période de deux ans en remplacement de Monsieur Pascal Piron, démissionnaire.

A l'issue de l'Assemblée, le conseil d'administration est composé de:

- Monsieur Marc Boland
- Monsieur Joeri Steeman
- Monsieur Karl Louarn

Le commissaire aux comptes est la société PARFININDUS S.à r.l.

Pour extrait sincère et conforme

K. Louarn / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007029127/1267/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2007, réf. LSO-CA04923. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070023097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Belfolux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 96.811.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden

Notaire

Référence de publication: 2007029141/213/11.

(070023107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Meighorn Bulle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 110.319.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 février 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007029136/202/12.

(070023184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Meighorn Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 116.098.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 février 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007029138/202/12.

(070023136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Cyville S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 97.688.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société anonyme de droit luxembourgeois dénommée SIAMON S.A., ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

ici représentée par Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- que la société dénommée CYVILLE S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 97.688, a été constituée sous la dénomination de CYVILLE HOLDING S.A. aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 59 du 16 janvier 2004,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 novembre 2004, publié au Mémorial C numéro 220 du 11 mars 2005,

- que le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune,

- qu'elle s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société CYVILLE S.A.,

- que l'activité de la société ayant cessé, la comparante décide la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat, cette décision étant prise au nom de la société SIAMON S.A., prénommée, en assemblée générale extraordinaire en sa qualité d'actionnaire unique de la société CYVILLE S.A.;

- que la société SIAMON S.A. est nommée liquidateur de la société CYVILLE S.A., qu'en cette qualité, la comparante requiert le notaire instrumentant de documenter:

- que la société dissoute n'a pas de passif et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné,

que par rapport à d'éventuels passifs de la société CYVILLE S.A., actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, elle assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence, tout le passif de ladite société est considéré comme réglé,

- que le rapport du liquidateur est annexé aux présentes;

- que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport établie en date du 18 janvier 2007 par la FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A., établie et ayant son siège à L-2012 Luxembourg, 16, allée Marconi, désigné «commissaire à la liquidation» par l'actionnaire unique de la société CYVILLE S.A., lequel rapport est annexé aux présentes;

- que la liquidation de la société CYVILLE S.A. est à considérer comme faite et clôturée;

- qu'est accordée décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société CYVILLE S.A.;

- que les livres et documents de la société CYVILLE S.A. sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Dax, F. Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette, le 26 janvier 2007, vol. 924, fol. 54, case 7. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 6 février 2007.

F. Kessler.

Référence de publication: 2007028659/219/52.

(070022941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Sif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 33.903.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 février 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007029139/202/12.

(070022841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Technimobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 88.475.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 20 décembre 2006, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Salvatore Desiderio de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Schläfli Mathias Christian, employé privé, demeurant à CH-4000 Basel, 10, Riedbergstrasse, en remplacement de Monsieur Salvatore Desiderio, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2007.

Le Conseil d'Administration

D. Murari / S. de Meo

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007029131/43/24.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08158. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070023317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

Albatros-Trans Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4974 Dippach, 9, rue de Bettange.

R.C.S. Luxembourg B 52.611.

L'an deux mille sept, le vingt-cinq janvier.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

Francisco Luna Aguilera, transporteur, demeurant à L-4974 Dippach, 9, rue de Bettange, et

Magdalena Sans Boronat, fonctionnaire CE, demeurant à L-4974 Dippach, 9, rue de Bettange

associés de la société ALBATROS-TRANS SARL, avec siège social à L-4974 Dippach, 9, rue de Bettange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 52.611, constituée suivant acte du notaire Frank Molitor de Mondorf-les-Bains du 20 octobre 1995, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 653 du 22 décembre 1995, dont les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire Paul Frieders de Luxembourg du 28 avril 1998, dont un extrait a été publié au susdit Mémorial C, numéro 513 du 13 juillet 1998.

Les comparants prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils décident, conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la convention par les sociétés commerciales de leur capital en euros, d'adopter l'euro comme monnaie d'expression du capital.

Le capital actuel de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) est converti en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit (12.394,68) euros.

Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de cinq virgule trente-deux (5,32) euros pour le porter de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit (12.394,68) euros à douze mille quatre cents (12.400,-) euros, par incorporation des résultats reportés existants à ce jour, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Une valeur nominale de vingt-quatre virgule quatre-vingts (24,80) euros par part sociale est adoptée.

Les cinq cents parts sociales existantes d'une valeur nominale de mille (1.000,-) LUF chacune sont échangées contre cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule quatre-vingts (24,80) euros chacune.

Cessions

1. Francisco Luna Aguilera, susdit, déclare céder ses deux cent cinquante (250) parts sociales à la société LANNUTTI S.P.A., avec siège social à Cuneo (Italie), via Valle Po 149,

ici représentée par son administrateur-délégué Valter Lannutti, administrateur de société, demeurant à 1-12100 Cuneo, Viale Angeli 55, pour le prix de quarante-huit mille huit cent soixante-douze virgule soixante-six (48.872,66) euros;

2. Magdalena Sans Boronat, susdite, déclare céder ses deux cent cinquante (250) parts sociales à la susdite société LANNUTTI S.P.A., représentée comme il est dit,

pour le prix de quarante-huit mille huit cent soixante-douze virgule soixante-six (48.872,66) euros.

La cessionnaire sera propriétaire des parts sociales lui cédées et elle aura droit aux revenus et bénéfices dont elles seront productives à compter de ce jour.

La cessionnaire sera subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales cédées.

Ensuite: Francisco Luna Aguilera, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant, accepte au nom de la Société les cessions qui précèdent, conformément à l'article 1690 du Code Civil et dispense la cessionnaire à faire signifier lesdites cessions à la Société, déclarant n'avoir aucune opposition et aucun empêchement à faire valoir qui puissent arrêter leur effet.

Finalement, l'associée unique LANNUTTI S.P.A., préqualifiée, représentée comme il est dit, prend en assemblée générale extraordinaire, les résolutions suivantes:

1) Elle donne son agrément en ce qui concerne les cessions de parts visées ci-avant.

2) Suite à la résolution qui précède elle décide de modifier l'article 6 des statuts et lui donne la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre virgule quatre-vingts euros (24,80 EUR) chacune.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Bertrange, 36, route de Longwy.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Luna Aguilera, M. Sans Boronat, V. Lannutti, R. Arrensдорff.

Enregistré à Remich, le 30 janvier 2007, REM 2007 / 241. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 7 février 2007.

R. Arrensдорff.

Référence de publication: 2007028502/218/58.

(070022960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.

ancienne Alpine-Energie Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 4, rue des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 15.789.

—
AUFLÖSUNG

Im Jahre zwei tausend sechs, den acht und zwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft ALPINE-ENERGIE HOLDING AG, mit Sitz in D-88400 Biberach/Riss, Wolfentalstrasse 29, (Bundesrepublik Deutschland), eingetragen im Handelsregister von Biberach an der Riss unter der Nummer HRP 1576,

hier vertreten durch Herrn Christian Dostert, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in Junglinster, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift.

Welche Vollmacht vom Komparenten und dem amtierenden Notar ne varietur unterschrieben, bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Komparentin, vertreten wie hiavor erwähnt, den amtierenden Notar ersucht folgendes zu beurkunden:

1.- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung «ancienne ALPINE-ENERGIE Luxembourg», mit Sitz in L-3895 Foetz, 4, rue des Artisans, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 15.789, gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch Maître Marc Elter, Notar mit dem damaligen Amtssitz in Junglinster, am 16. März 1978, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 101 vom 17. Mai 1978,

und dass deren Satzungen mehrmals abgeändert wurden und zum letzten Mal gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 21. Dezember 2005, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 768 vom 14. April 2006.

2.- Dass das Gesellschaftskapital fünfzig tausend Euro (50.000,- EUR) beträgt, eingeteilt in zwei hundert (200) Anteile zu je zwei hundert und fünfzig Euro (250,- EUR).

3.- Dass die Komparentin, vertreten wie hiavor erwähnt, als alleinige Eigentümerin aller Anteile vorgenannter Gesellschaft «ancienne ALPINE-ENERGIE Luxembourg» beschliesst diese mit sofortiger Wirkung aufzulösen und sämtliche Aktiva und Passiva der aufgelösten Gesellschaft zu übernehmen.

4.- Dass sich daraus ergibt sich dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung «ancienne ALPINE-ENERGIE Luxembourg» mit Wirkung vom heutigen Tage an definitiv aufgelöst ist und dass die Liquidation abgeschlossen ist.

5.- Dass den Geschäftsführern volle Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate erteilt wird.

6.- Dass die Geschäftsbücher der aufgelösten Gesellschaft während mindestens fünf Jahren am früheren Gesellschaftssitz aufbewahrt werden.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr sieben hundert fünfzig Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 janvier 2007, vol. 540, fol. 60, case 11. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007027908/231/47.

(070022189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2007.

RedGold Diversified, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 90.022.

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire REDGOLD DIVERSIFIED (la «Société») qui s'est tenue le 28 novembre 2006 a décidé de prononcer la clôture de la liquidation de la Société.

Les livres et documents sociaux resteront déposés auprès de BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, où ils seront conservés pendant cinq ans.

A la clôture de la liquidation, la totalité du produit de liquidation a été distribuée aux actionnaires de la Société. En conséquence, aucun solde ne sera déposé auprès de la Caisse de Consignation à Luxembourg.

Luxembourg, 30 novembre 2006

Référence de publication: 2007028540/1183/17.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2007, réf. LSO-CB02057. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070023124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2007.